



Version du 06/01/2025

FORMATION PÉRIODIQUE AESA (Agence Européenne de Sécurité Aérienne)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ✓ Assurer le maintien et la mise à jour des connaissances pratiques
- ✓ Confrontation au feu de jour (et de nuit, si option choisie).
- ✓ Ateliers pratiques diversifiés



PROGRAMME :

➤ PARTIE PRATIQUE

- Approfondir les différentes composantes et techniques d'intervention et de lutte contre l'incendie des aéronefs
- Identifier les diverses origines d'incendies d'aéronefs et mettre en œuvre les moyens et les techniques appropriés
- Adapter son intervention en fonction de la situation

➤ ATELIERS SPÉCIFIQUES

- Toboggan (descente/réception)
- Investigation/sauvetage en milieu enfumé (désenfumage, dégagement d'urgence)
- Caméra thermique (recherche de points chauds et/ou de victimes)
- Sensibilisation hélicoptère, approche sectorisée sur avion de chasse (Mirage F1C) si désiré



ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION :

Bilan collectif en fin de formation. Évaluation formative.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

- Annexe 14 Volume 1 – Doc. 9137-AN/898 Partie 1 Sauvetage et lutte contre l'incendie Chapitre 14
- Règlement (UE) N°1139/2018 de la commission du 22 Août 2018
- Arrêté du 18 janvier 2007 relatif aux normes techniques applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aérodromes



INDICATEURS QUALITÉ :

- Tarif indicatif : Nous consulter pour plus de précision
- Pourcentage de réussite 2024 : Non applicable – Attestation de formation
- Indice de satisfaction 2024 : 98,01 %

INFORMATIONS



DURÉE

1 ou 2 jours avec ou sans feu de nuit



PUBLIC CONCERNÉ

Equipe Constituée réglementairement : Chef de manœuvre et pompier d'aérodrome



PRÉREQUIS

- Certificat médical prévu par l'article 13 de l'arrêté du 18/01/2007
- Chef de manœuvre ou pompier d'aérodrome titulaire(s) de leur agrément
- Titulaire du ou des permis de conduire (en cours de validité) requis pour la conduite des véhicules S.S.L.I.A. (Cf. article 10 de l'arrêté du 18/01/2007)



NOMBRE DE STAGIAIRES

10 personnes maximum par session avec à minima 1 chef de manœuvre pour un Niveau 6+



PÉDAGOGIE

- L'apprenant est considéré comme un véritable acteur et un partenaire essentiel dans la gestion de ses connaissances et dans le développement de ses compétences.



LIEU : Aéroport AUCH-GERS—32000 AUCH



DÉLAIS D'ACCÈS : selon planning



ACCUEIL PSH :

Nous apportons des réponses individualisées et adaptées. Nous contacter en amont.



LES PLUS EFORSA

- Plateau technique complet adapté aux besoins spécifiques exprimés par les apprenants
- Accueil, intégrité et compétence de l'ensemble des équipes d'EFORSA